

Sites hautement recommandables

www.sante.cgt.fr

www.cgtlaborit.fr

www.wmaker.net/reseauspsycho.fr

et aussi sur facebook [psychologues CGT](https://www.facebook.com/psychologuesCGT)



UNE MANIFESTATION REUSSIE

A l'appel de la CGT, soutenue par la CFTC, l'UNSA (Picardie) et le mot d'ordre de grève du SNP, 400 manifestants déterminés et insistants sont montés de toute la France, de Lille à Marseille et de Bordeaux à Strasbourg, sur Paris. Contractuels et titulaires, jeunes et retraités, salariés du public et du privé envahissent la rue pour se faire entendre du Ministère du Budget : slogans, chansons, banderoles, pancartes, T-shirts et sono !



Plusieurs cars de CRS, eux, ont bien reçu nos appels !

4 % de grévistes sur le plan national, avec de fortes disparités régionales et locales (jusqu'à 100% dans certains établissements). Forte mobilisation dans le Nord, le Poitou (43%), la Bourgogne (51%), l'APHP (13%), mais aussi La Réunion, CHU de Nîmes, Montpellier, CHU de Toulouse, les HCL, et bien d'autres.

La mobilisation peut donc encore s'étendre aux autres établissements et régions...avec pour certaines comme l'Aquitaine, une impossible réponse de l'ARS !!

BERCY BEAUCOUP !

Le mépris du Ministre du budget

Malgré une forte mobilisation, le Ministre du Budget ne daigne même pas nous recevoir !

C'est finalement le Ministère de la Fonction Publique qui nous reçoit et nous écoute poliment, sans rien nous promettre pour autant, mais toujours aussi « étonné » par la situation de notre profession...

Le 11 octobre, nous avons remis les 12.000 signatures de la pétition au Ministère du Budget en mains propres.



Nos revendications sont justes et légitimes

Tout comme les sages-femmes, nous sommes les oubliés de la revalorisation salariale dans la fonction publique hospitalière.

Les budgets pour titulariser les précaires les plus anciens (loi ANT) n'y sont pas.

Notre profession bat toujours des records de précarité : 60%



Depuis 2011, nous nous mobilisons pour défendre la profession et son exercice.

Nous avons déjà obtenu :

- La reconnaissance du statut de psychothérapeute
- Le doublement pour 3 ans du quota promus/promouvables
- Le FIR pour les contractuels sur poste permanent
- La fiche métier, base de toute fiche de poste
- Un jury consolidé (2 psychologues et 1 médecin extérieurs à l'établissement) dans les concours statutaires
- Une organisation expérimentale de la profession dans nos établissements

NOUS DEVONS POURSUIVRE LA MOBILISATION

- La prochaine fois, revenez avec un(e) collègue de plus
- Contactez vos élus (députés, sénateurs,...)
- D'autres actions sont prévues



Si vous souhaitez vous abonner à cette newsletter, envoyez votre e-mail à ufmict@sante.cgt.fr avec votre région et département

Si vous la recevez par un intermédiaire,

Nous vous conseillons de vous abonner pour vous en garantir la diffusion régulière

La force du syndicat, c'est vous. Syndiquez-vous !

Cotisation = 1% du salaire, dont les 2/3 déductibles des impôts